

DOSSIER DE PRESSE

INDICATEUR COÛT DE LA RENTRÉE EN ÉTUDE DE
GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, URBANISME,
ENVIRONNEMENT ET DISCIPLINES TERRITORIALES

2023-2024



AFNEG C/o FAGE
79 rue Périer - 92120 Montrouge
@AFNEG | AFNEG.org

SOMMAIRE

Avant-propos. 3

Présentation de l'AFNEG. 5

Présentation de l'indicateur. 6

 Les frais de vie courante. 8

 Les frais spécifiques à la rentrée. 11

Focus. 13

 Le défi de l'inflation. 13

 Le constat inquiétant. 16

 Le surcoût de la formation. 19

 La situation en Outre-Mer. 20

Les revendications de l'AFNEG. 21

Méthodologie. 22

Références. 25

Contacts. 26

Avant-propos

La rentrée 2023, comme les années précédentes, est marquée par une forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement supérieur. En parallèle, elle s'accompagne de la croissance non négligeable du coût de ces dernières pour les étudiantEs. Au-delà des frais d'inscription, la question budgétaire peut, de nos jours, être considérée comme étant le plus gros frein dans le choix du cursus. Cette réponse est issue d'une enquête que nous avons menée au sein de notre réseau dont l'un des principaux résultats montrait que si le choix de la spécialité était lié à la mobilité alors celui-ci serait vite réduit au territoire le moins éloigné sans distinction. Suite à notre étude sur le coût de la rentrée dans la filière géographie et des disciplines territoriales, **nous estimons cette année une hausse de 7,05 % sur la rentrée 2022.** Cette nouvelle hausse vient s'ajouter à l'élévation déjà importante du coût de la rentrée de ces dernières années, en nous basant sur les chiffres des dossiers des années précédentes nous pouvons affirmer que **le coût de la rentrée a évolué de plus de 12% en l'espace de trois ans.**

Cette rentrée s'ancre dans un contexte socio-économique particulier. L'inflation des prix liée au conflit russo-ukrainien, la crise sociale nationale couplée aux conséquences du passage de la pandémie de Covid-19, **nous souhaitons alerter sur le bien-être des étudiantEs.** Dans le contexte actuel, celui d'une inflation plus que marquée couplée d'une crise sociale nationale au sein d'une société toujours impactée par le passage d'une lourde pandémie, il est de notre devoir de s'assurer du bien être des étudiantEs. Déjà éprouvante mentalement, **l'inscription à l'université est source d'angoisses** pour bon nombres de jeunes lorsque la question des dépenses est abordée, à en devenir tabou, comme s'il était préférable de taire la question que d'en parler. Il n'est pas normal d'étudier dans des conditions précaires qui peuvent mettre à mal le parcours de quiconque qui peut mettre en danger les étudiantEs notamment autour des questions sanitaires et alimentaires. Tout ceci étant évidemment équitable à toutes et tous sans distinction de religion, d'orientation sexuelle, de genre, de nationalité ou d'origine et du milieu social. C'est sous l'égide d'une université définie comme ouverte, émancipatrice, équitable, inclusive et durable que nous demandons à ce que des mesures à la hauteur de ce que représente l'enseignement supérieur français soient prises.

Avant-propos

C'est ainsi que pour la huitième année consécutive, l'AFNEG, présente le constat de l'évolution des frais qui touchent les étudiantEs à travers son indicateur du coût de la rentrée. Afin d'obtenir les résultats qui vous seront présentés par la suite, nous nous sommes appuyés sur bon nombre de références ainsi que sur un questionnaire au sein de notre réseau. Ceci étant dans le but d'informer d'une part le grand public mais aussi les institutions concernées de l'inégalité qui frappe le monde universitaire actuellement, il existe des actions locales qui permettent d'alléger ces conditions comme les épiceries sociales et solidaires du réseau FAGE dont nous faisons partie : les AGORAE. Il n'y a cependant pas à ce jour de mesure ayant été trouvée à l'échelle nationale.

Dans ce sens, la formation en géographie est pluridisciplinaire et offre aux étudiantEs une ouverture d'esprit, le développement d'un esprit critique et une volonté de participer à la recherche de solutions aux enjeux de société d'aujourd'hui et de demain. Des questions de migrations aux défis d'urbanisme en passant par les enjeux environnementaux, les futurEs géographes qui entrent à l'université seront celles et ceux qui participeront à trouver des réponses à ces défis et engager notre société dans des principes et habitudes plus inclusives et durables. Leur apprentissage ne doit donc pas être entravé par des inégalités socio-économiques.

Cette jeunesse n'est pas responsable de cette situation et elle ne doit pas en payer les conséquences. Au contraire, un soutien doit lui être apporté pour la former aux défis auxquels la société fait face. Restreindre par des frais toujours plus importants l'accès aux études supérieures, ou à minima de manière décente, c'est impacter, à court comme à long terme la société.



Présentation de l'AFNEG

L'Association Fédérative Nationale des ÉtudiantEs en Géographie, Aménagement, Urbanisme, Environnement et Disciplines territoriales est une association de loi 1901 créée en 2007 pour représenter les étudiantEs en géographie, aménagement, urbanisme, environnement et disciplines territoriales à l'échelle nationale. Notre fonctionnement est fondé sur la démocratie participative et a pour objectif de représenter l'ensemble des étudiantEs en géographie et disciplines territoriales, de la licence au doctorat. Notre réseau se compose de plus de trente associations étudiantes locales représentatives de notre filière. Le modèle fédéral qu'offre l'AFNEG aujourd'hui répond à un besoin des associations de se regrouper au sein d'une même instance pour décider de positions communes à tous et toutes les étudiantEs géographes, quelle que soit leur université ou leur année d'études. La construction de la fédération a permis aux associations et à leurs étudiantEs d'être représentés au-delà des murs de leur université.

L'AFNEG permet aussi la valorisation d'une culture propre aux formations qu'elle représente. Elle peut porter, et porte, au niveau national, des projets de promotion de la culture géographique, et œuvre au quotidien en faveur de l'orientation et de l'insertion professionnelle des lycéenNEs et des étudiantEs. Ainsi les étudiantEs des disciplines territoriales, grâce au modèle de démocratie participative de la fédération, ont un poids dans le contenu de leurs formations, dans les positions défendues par l'AFNEG, et dans les projets mis en place dans leur université. Ils sont aussi plus facilement au contact de celles et ceux qui défendent et font appliquer leurs droits, notamment les éluEs des différentes instances universitaires.

L'AFNEG est adhérente à la FAGE, la Fédération des Associations Générales Étudiantes, afin de porter la voix des géographes dans les décisions de la première organisation étudiante de France et d'être proactive sur les problématiques de l'enseignement supérieur Français et des politiques de jeunesse.



Présentation de l'indicateur

L'indicateur du coût de la rentrée de l'AFNEG, publié pour la huitième année consécutive, illustre le coût moyen de la rentrée pour unE étudiantE primo-entrantE en licence de géographie à l'université, sans double inscription, non boursièrE, vivant seulE et décohabitantE.

Il se compose de plusieurs types de dépenses répartis en deux catégories :

- **Frais de vie courante** : il s'agit de frais relativement fixes au cours de l'année et déboursés à la rentrée universitaire. Les frais de vie courante comprennent principalement les consommables (alimentation, hygiène, vêtements...), le loyer, les transports, les loisirs et la téléphonie-internet.
- **Frais spécifiques à la rentrée universitaire** : il s'agit des frais de scolarité (études, contribution à la vie étudiante et de campus), des frais liés au logement (frais d'agence, souscription à une assurance logement), ainsi que de la souscription à une complémentaire santé et l'achat de matériel pédagogique.

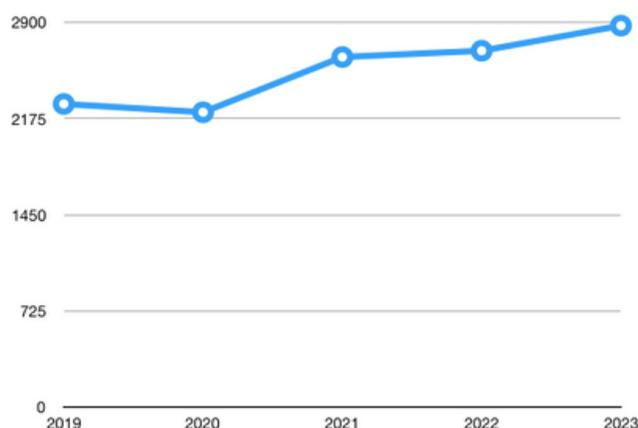
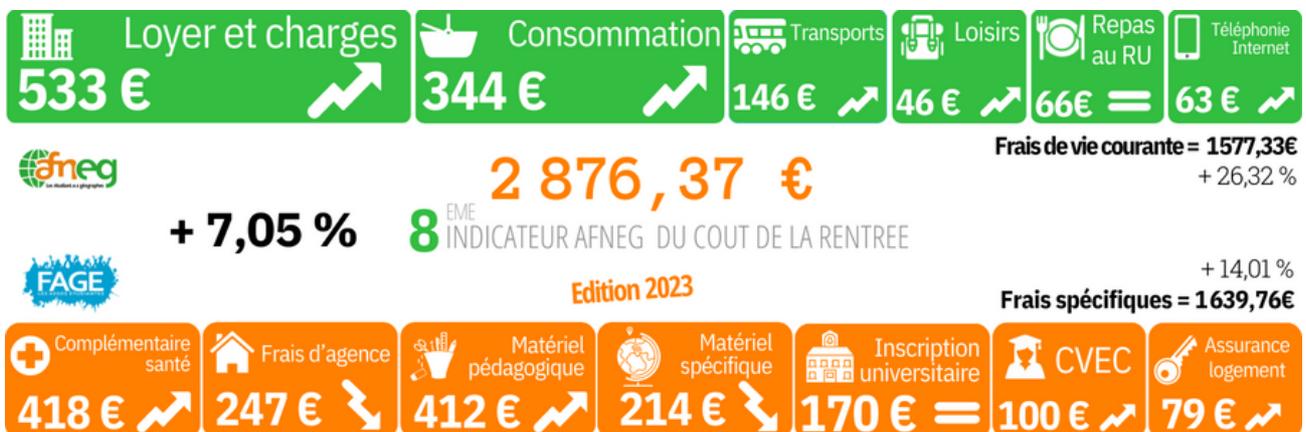
Une partie de ces postes de dépenses **comporte des frais variant d'une région à une autre**. Une première moyenne est donc réalisée pour la région Île-de-France et une seconde moyenne comprend les autres régions métropolitaines. Une moyenne nationale est ensuite réalisée, pondérée par le nombre d'étudiantEs en géographie. Pour calculer cet indicateur, l'AFNEG se base sur celui réalisé par la FAGE.

Cet indicateur est une donnée théorique, permettant d'estimer le coût total de la rentrée pour des études dans des conditions optimales, sans restriction. Il permet d'obtenir une vision globale de ce que doit dépenser en moyenne unE étudiantE en France lors de sa première rentrée universitaire, afin de réunir les conditions pour réussir ses études. Sa méthode de calcul, basée sur un profil unique, permet des comparaisons d'année en année mais également entre filières ou territoires.

Présentation de l'indicateur

Des frais spécifiques aux études de géographie sont intégrés dans le calcul de l'indicateur. En prenant en compte ces frais spécifiques, on peut alors analyser plus en détails ce qu'unE géographe primo-entrantE dépensera pour sa rentrée, à la différence d'autres filières.

Cette année, pour une rentrée optimale, les étudiantEs qui entrent dans une licence de géographie devront déboursier **2876,37 € au total des frais présentés ci-dessus**. Les frais courants s'élèvent à 1577,33 € et les frais spécifiques atteignent quant à eux 1639,76 €. **Les frais de la vie courante sont plus élevés de 283,29 € par rapport aux frais académiques** car ces derniers sont davantage impactés par l'inflation puisque ils recensent les ongles alimentaires, consommables, vestimentaires et aussi l'équipement.



Les frais de la vie courante

Le loyer

Ce coût représente le plus gros poste de dépense des étudiantEs. Il s'élève en 2023 à 533 € par mois. Celui-ci est en hausse constante mais ne rencontre pas d'inflation générale. Localement, des hausses sont notables et la difficulté des étudiantEs à bénéficier d'un logement stable et décent à la rentrée universitaire est grandissante. L'AFNEG soutient les initiatives allant à l'accompagnement des étudiantEs sur cette thématique, notamment sur les dispositifs de logement d'urgence. L'AFNEG encourage également fortement les projets de plus long terme comme l'habitat solidaire, les logements sociaux, l'encadrement des loyers ou encore les travaux de réhabilitation énergétique engagés.

Le ticket RU (Restaurant Universitaire)

Cette année encore, le prix du repas en Restaurant Universitaire (RU) du CROUS est de 3,30 € pour les étudiantEs non boursierEs malgré l'inflation connue par une majorité de secteurs. L'AFNEG salue le maintien à 1 € du repas pour les étudiantEs boursierEs, résultat de l'investissement de la FAGE, de ses éluEs et de son réseau. Cependant nous soulignons la nécessité urgente d'investir plus massivement dans le réseau social des œuvres universitaires et scolaires.

Les produits de consommation

Les produits de consommation sont en hausse de 10,4 % du fait de l'inflation et des effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Leur coût total s'élève à 550,82 € pour la rentrée 2023. Ils comprennent l'alimentation, des produits d'hygiène, des vêtements ainsi que du matériel informatique. Il s'agit de produits indispensables et souvent de première nécessité. L'alimentation quant à elle, pourtant vitale, est en hausse de 15 % depuis la rentrée 2020, ceci étant la plus forte évolution sur la même période (2020-2023).

Les frais de la vie courante

Le cas des étudiantEs menstruéEs

Par le biais du simulateur proposé par Le Monde, notre indicateur inclut le coût moyen des règles pour une personne menstruée. L'indicateur se base sur une durée moyenne de 5 jours de menstruations, avec une utilisation de 7 serviettes par jour en moyenne ainsi que des antidouleurs. Nous rappelons que notre profil type a 20 ans, et qu'une personne menstruée a en moyenne ses règles à 13 ans. Le calcul du simulateur indiquant le coût moyen des règles depuis leur année de début, les résultats seront à adapter afin d'en extraire une mensualité.

Aussi, nous atteignons cette année un chiffre de 9,58€ comprenant les protections périodiques et les antidouleurs. À ce chiffre peut s'ajouter le coût des produits de consommation puisque ces derniers concernent l'hygiène et les sous-vêtements (adaptés ou non) ainsi que le coût de médicament (parfois non remboursés). Ces coûts sont considérables sur le budget d'unE étudiantE. Les prix de ces produits ne sont, eux aussi, pas épargnés par l'inflation, ce qui accentue la précarité menstruelle (situation dans laquelle l'étudiantE n'ayant pas suffisamment de ressources économiques pour se procurer les protections et produits hygiéniques nécessaires afin de vivre sainement). Cela peut avoir un grave impact sur les plans sanitaires et de santé mentale. Plusieurs répondantEs soulignent que si ces frais étaient pris en charge, iels pourraient augmenter le budget alloué à leur alimentation et ainsi accéder à plus de produits frais (fruits, légumes, produits d'origine animale notamment). En 2020, l'AFEP, l'ANESF et la FAGE ont réalisé une enquête de grande ampleur révélant que 33% des personnes menstruées estiment avoir besoin d'une aide pour se procurer des protections. Le réseau de la FAGE et ses éluEs ont, par un travail de plaidoyer, obtenu la gratuité des protections périodiques, sur les campus universitaires, à compter de la rentrée de septembre 2021. Après plusieurs années de négociations, cette mesure devenait nécessaire, bien que ces dispositifs ne soient pas accessibles sur tous les campus après trois ans de déploiement. L'accès à des protections périodiques saines et plus respectueuses de l'environnement n'est pas non plus garanti.

Les frais de la vie courante

La téléphonie, internet et applications dépendantes

Les frais de téléphonie et internet s'élèvent à 63,48 €, selon une moyenne d'abonnements internet et de forfaits téléphoniques chez les trois principaux opérateurs de téléphonie et internet nationaux. De part leur hausse de 19,05 %, ces frais mensuels restent importants et ne permettent pas à toutes et tous les étudiantEs d'avoir accès à ces services (au moment de la rédaction du dossier, plusieurs services de streaming en ligne ont annoncé revoir leur formule impliquant ainsi une hausse supplémentaire à venir donc une augmentation supplémentaire du coût) . Malgré cela, une connexion internet de qualité est essentielle au bon suivi des cours et à la réalisation des travaux exigés reste primordiale.

Les loisirs

Le coût dédié aux loisirs s'élève à la rentrée à 46,31 € par mois. L'AFNEG rappelle qu'aujourd'hui son accès n'est pas égalitaire entre toustES les étudiantEs. Une grande partie d'entre elles et eux sont contraintEs de réserver ce budget à des dépenses plus essentielles (alimentation, hygiène...). Or, les achats exprimés dans la catégorie loisirs sont indispensables à la construction de l'esprit critique d'unE individuE, que cela soit au sens civique mais aussi au sein du parcours universitaire. Ce fait est encore plus vérifiable en sciences humaines et sociales, permettant également de contribuer au bien-être moral et physique de l'étudiantE.

Les transports

En moyenne, les frais liés aux transports s'élèvent à 145,76 € soit 7,10 % de plus à l'approche de la rentrée. Ce coût s'obtient en additionnant les trajets mensuels en voiture individuelle à l'abonnement aux transports en commun.

Les frais spécifiques à la rentrée

Les frais de scolarité

Les frais d'inscription à l'université restent cette année encore identiques pour les étudiantEs françaisEs et européenNEs. Ces frais sont maintenus à 170 €, en licence, pour l'année 2023-2024 en raison de la crise sanitaire et économique. Ils sont de 243 € pour les étudiantEs en master et de 380 € pour les doctorantEs. Il est à noter que depuis le 1er Juillet 2020, le Conseil d'Etat a ouvert la possibilité pour l'Etat d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiantEs extra-communautaires passant en licence à 2770 €, soit 10 fois plus que ce que payent les étudiantEs communautaires. Malgré tout, certaines universités parviennent à exonérer les étudiantEs devant déboursier ces sommes.

La CVEC

L'acquiescement de la CVEC, Contribution Vie Étudiante et Campus, est obligatoire depuis 2018. Elle concerne toutes et tous les étudiantEs entrant à l'université, à l'exception des étudiantEs boursierEs, les demandeuses et demandeurs d'asile, les réfugiéEs et les bénéficiaires de la protection subsidiaire. Elle est ensuite reversée au CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires) de l'académie référente qui la redistribue en partie aux universités et à d'autres établissements de formation. La CVEC voit son montant varier d'une année sur l'autre car elle aussi, est indexée sur l'inflation. Elle s'élève ainsi pour la rentrée 2023 à 100 €, d'une différence de 5 € par rapport à 2022 qui est la dernière augmentation en date.

La complémentaire santé

Le coût des complémentaires santé s'élève à 417,81 € cette année, soit une hausse de 16,54% depuis 2022. Elles ne sont pas obligatoires mais permettent un meilleur accès aux soins. Selon l'académie dans laquelle vous vous trouvez il est possible que vous ne puissiez pas bénéficier de certaines complémentaires ou alors que les frais soient différentes d'unE étudiantEs à l'autre.

L'assurance logement

Ce coût représente 79,11 € à la rentrée 2023. Il est en hausse de 4,73 % et est pourtant indispensable lors de l'installation d'unE étudiantE à son arrivée dans un logement. Le contrat peut se conclure en formule d'abonnement à régler tous les mois selon la compagnie d'assurance où vous la souscrivez

Les frais d'agences

Les frais d'agence sont en baisse depuis la rentrée 2022. Ils s'élèvent en moyenne à 246,71€ contre 266 € en 2022, ce qui reste une somme conséquente, et cela particulièrement en début d'année universitaire à l'installation dans un logement.

Les frais spécifiques à la rentrée

Le matériel pédagogique général

Les frais liés au matériel pédagogique général, en augmentation de près de 2 %, représentent un budget de 412,28 € dans le coût de la rentrée des étudiantEs. À ces frais s'ajoutent 213,82 € de frais spécifiques supplémentaires, propres aux formations en géographie. Cela représente un total de 626,1 € de frais pédagogiques de rentrée pour une formation en Géographie et disciplines territoriales.

Le matériel pédagogique général comprend un sac à dos, des classeurs, des feuilles A4, un bloc-notes, des stylos, un porte-mines, un perforateur, un ruban adhésif, du blanco, un surligneur, un agenda, une trousse, un trieur, une pochette carton, une imprimante et de l'encre.

Le matériel spécifique rassemble plusieurs entités. La première, informatique, comprend plusieurs points notamment l'acquisition de licence, comme celle du logiciel Adobe Illustrator. Bien que ces logiciels puissent être en libre-service dans certaines universités, les ordinateurs en permettant l'utilisation ne sont accessibles uniquement à des horaires contraignants. La charge de travail demandée avec ce type de logiciel est également importante ce qui nécessite une utilisation quotidienne de ce dernier. Ces logiciels demandent une puissance suffisante ainsi qu'un espace de stockage adapté. Il faut donc prévoir un budget en ordinateur supérieur à la moyenne nationale, chose encore plus vraie lorsque les cours sont dispensés à distance.

Un budget est aussi alloué à la papeterie, dans la mesure où les étudiantEs géographes ont à réaliser fréquemment des croquis et des cartes à la main (papier millimétré, papier calque, crayons, feutres fins, compas...).

Également à la charge des étudiantEs apparaissent le coût des sorties terrain. Elles sont évaluées en moyenne à 10 € par sortie. Ce sont des dépenses non comprises dans les maquettes de formation et qui pourtant sont bien souvent indispensables à la validation de certaines unités de formation, et donc nécessaires à la validation d'un diplôme de licence. Ces sorties, bien qu'elles soient essentielles dans une formation en géographie représentent une réelle dépense supplémentaire (transports, repas, logement...). Les manuels et ouvrages spécifiques représentent un total moyen de 111 €. Ils comprennent deux ouvrages généralistes, l'un de géographie physique et l'autre de géographie sociale. Deux ouvrages spécifiques sont ajoutés, un premier sur l'urbanisme et le second sur l'environnement. Des livres plus spécifiques sur les méthodes (cartographie, statistiques...) sont vivement recommandés, notamment en licence mais ne sont pas comptabilisés dans ce dossier, ce qui présente un coût sensiblement minoré de ce que peuvent représenter ces ouvrages.

Focus : Le défi de l'inflation

La rentrée 2023 est marquée par le premier changement du système de bourse. En effet, une première étape dans la revalorisation des bourses demandées par les différents syndicats et organisations étudiantEs comme la FAGE depuis plusieurs années. Ainsi, le montant des bourses sur critères sociaux ainsi que **le montant des plafonds d'attribution vont augmenter**. In fine, le nombre d'étudiantEs ayant un accès aux aides sociales du CROUS va également croître. Au vu de la situation économique dans laquelle nous sommes depuis déjà quelques années, **ce n'est pas assez**. Inégalités, anxiété et réduction des comportements durables, voici en trois volets les conséquences que nous avons relevées relatant de l'inflation, illustrés par l'alimentation, l'hygiène et la vie courante. Il est à noter que les résultats diffèrent sur de nombreux points selon la localité. Dans le cadre de notre étude, nous réalisons une comparaison entre l'île de France et les autres régions en un ensemble.

La première illustration des conséquences de l'inflation est l'alimentation. Du fait de l'augmentation des prix sur l'ensemble des produits propre à l'alimentation il est de plus en plus compliqué d'avoir un mode de vie sain par exemple dans le choix des aliments mais surtout de pouvoir se nourrir autant de fois que nécessaire dans une journée : trop d'étudiantEs sautent des repas non pas par choix (type de diète sportive ou régime...) mais par manque de ressources financières. Aussi, pour les personnes disposant d'un régime particulier comme les sportifVes, ce manque de choix créé par le manque de ressources financières ou due à une augmentation tarifaire trop lourde d'un produit (viandes, bio...) peut aller dans le sens de la contre-performance les empêchant ainsi d'avoir l'apport en énergie et en calorie nécessaire à leur activité. Les étudiantEs souffrant de diabète ou de la maladie de cœliaque peuvent voir leur propre santé en danger suite à l'augmentation des prix en globalité. En effet, ces étudiantEs peuvent mettre à mal leur santé en privilégiant la consommation de denrées nocives pour elleux en raison d'un tarif moindre. De plus, **limiter son alimentation pour une raison budgétaire a toujours un impact néfaste sur la santé causant par exemple des carences**. Enfin, il est primordial que les habitudes de consommation liées à la religion (notamment halal et casher), aux coutumes et traditions ou résultant d'un héritage culturel puissent être accessibles au même prix que tout autre produit alimentaire.

La façon de s'alimenter est propre à chaque individu et il n'est pas normal que cela soit remis en cause dans la période d'étude. Il n'est pas normal que les étudiantEs soient confrontés à des choix qui relèvent de la survie.

Focus : Le défi de l'inflation

La seconde illustration est propre à l'hygiène, nécessaire pour sa santé et dans une vie en communauté au sein d'une société qui a des habitudes, des mœurs et valeurs sur la tenue d'un individu. Que ce soit dans la vie professionnelle, académique, sur un temps de loisir ou juste pour être à l'aise avec soi-même, il est primordial d'avoir le libre choix de produits, en adéquation avec les besoins de notre corps. Cependant, l'explosion récente et toujours en hausse du budget nécessaire pour satisfaire nos besoins peut être un obstacle plus que conséquent quant au fait d'avoir une routine saine, durable (dans l'utilisation d'eau et de produits écologiques) et qui nous convient. **UnE étudiantE qui ne peut pas avoir accès à une hygiène décente peut subir des moqueries en public, une baisse de l'estime de soi, et surtout développer des problèmes de santé comme des problèmes de peau. Il est inacceptable que ce genre de situation déjà trop présente se renforce.**

La troisième et dernière illustration de ce focus sur l'inflation est la vie courante des étudiantEs : transports, loisirs et vie sociale. Suite à l'augmentation de la part du budget allouée aux nécessités, il est devenu difficile pour les étudiantEs de dépenser leur argent dans un loisir et surtout dans la vie sociale comme souscrire à un abonnement à un service sportif ou numérique, acheter des livres ou participer à des sorties culturelles. **La montée des prix pour les biens de première nécessité remet en cause les habitudes sociales des jeunes qui ont de moins en moins accès financièrement à la culture, au sport** (malgré un chèque d'une valeur de 50€ à la rentrée pour s'inscrire dans la discipline de son choix le coût d'une licence plus du matériel reste globalement trop élevé et peut atteindre des centaines d'euros mais pour les boursierEs uniquement) ou encore au shopping. Ces difficultés financières dues à la hausse du coût de la rentrée entrave les étudiantEs dans leur vie sociale ce qui a un impact fort sur leur santé mentale et la participation active à la société et sur leurs territoires.

Focus : Le défi de l'inflation

La mobilité est le dernier point où sévit majoritairement l'inflation. Actuellement, de nombreux·es étudiant·es utilisent leur véhicule personnel pour leurs déplacements, mais l'entretien de celui-ci ainsi que les frais de stationnement qui lui sont associés sont déjà élevés et ne cessent d'augmenter. Ce constat s'accompagne d'un prix du carburant toujours en hausse, cause d'un conflit social national encore récent et bouleversant tant son augmentation est importante. Il est préférable de nos jours de prendre les transports en commun ou de se tourner vers les mobilités douces qui en plus d'être plus écologique sont relativement moins chères. Néanmoins, le secteur des transports subit également une augmentation tarifaire passant d'une offre (selon les territoires et les compagnies) abordable à un système relativement cher amenant ainsi un coût élevé qui peut impacter les autres parts du budget d'un·e étudiant·e. **De nombreux étudiant·es se retrouvent sans solution de transports et subissent un allongement des temps de trajets conséquent, ce qui est contraignant et fatiguant.** Il est important aussi de noter que les transports publics ne sont pas toujours adaptés aux personnes en situation de handicap. **Les étudiant·es en situation de handicap doivent donc faire le choix de payer davantage pour ne pas satisfaire des conditions nécessaires qui ne devrait pas être à leur charge.** Une autre communauté largement impactée par ce système est celle des **jeunes rurales**. Ces jeunes sont déjà isolés de nombreuses voir toutes activités extra-scolaires du à leur éloignement géographique de ces zones. La hausse du prix du carburant n'aide en rien leur situation qui devient réellement complexe. Pour certain·es, la solution est de payer un logement supplémentaire en ville, de renoncer à certaines activités ou de faire certains choix pédagogiques dans une idée de facilité et non d'envie.

La charge mentale que subit la jeunesse suite à la hausse des prix mènent les étudiant·es à faire des choix qui peuvent les contraindre leurs habitudes. Cette situation n'est pas viable et alarmante. Il est de la responsabilité du gouvernement de trouver des solutions.

Focus : Le constat inquiétant

Lors d'un sondage mené au début de l'été au sein des associations étudiantes de géographie à l'échelle nationale, la question suivante était posée : " La question du budget est-elle source de stress / d'anxiété pour vous ? "

À cette question **plus de 23 % des étudiantEs ont répondu que le budget était leur principale source de stress ou d'anxiété et près 18% estimaient que ce n'était pas leur principale source de stress mais qu'elle occupait une place importante dans leurs préoccupations.** Seulement 10 % des étudiants estiment que la question financière n'est pas source de stress pour eux. Le résultat le plus marquant de cette enquête est que 40 % des répondants estiment que l'anxiété liée au budget est périodique, notamment à l'approche des fêtes ou en fin de semestre qui sont des périodes qui amènent à augmenter les dépenses. A l'issue de cette constatation, nous avons posé à la suite la question suivante : " Cette source de stress / anxiété est-elle davantage accentuée à la rentrée ? ". **Plus d'unE étudiantE sur deux ressent de l'anxiété ou une période de stress avant la rentrée (53 %).** Ce constat est inquiétant dans le sens où des étudiantEs font leur rentrée à l'université mais dans des conditions risquées. En effet, démarrer l'année avec une anxiété financière peut créer une accumulation de stress qui au fil du temps peut avoir des répercussions sur la motivation et la santé de l'individu. **On peut par exemple constater le développement de moments de tristesse qui peuvent mener à l'isolement puis à la dépression.**

On constate de grandes difficultés pour les étudiantEs d'obtenir du soin et un suivi adapté concernant leur santé mentale. Cela s'explique en partie par **l'échec de la plateforme MonParcoursPsy.** En effet, l'absence de considération des psychologues acceptant de prendre part au projet a notamment créé des délais d'attente long ne permettant pas un suivi de qualité. **D'autre part, la plateforme MonParcoursPsy est méconnue du public étudiant.**

Avec la transformation des Services de Santé Universitaire (SSU) en Services de Santé Étudiante depuis mars 2023, **nous avons espoir que nos revendications dans le domaine de la santé puissent aboutir à un système sain et durable qui priorise le soin sur la prévention à moindre coût pour les jeunes.** Pour rappel, la couverture mutuelle santé pour unE étudiantE représente cette année un coût moyen de 417,81 € ce qui constitue une somme colossale pour cette partie de la population déjà fragilisée par le contexte socio-économique actuel et nécessite un plus grand soutien.

Focus : Le surcoût de la formation

Les études de géographie demandent à ses inscrits l'utilisation d'un matériel numérique très spécifique. Il est donc recommandé d'avoir un ordinateur personnel suffisamment puissant pour supporter l'usage des différents logiciels propres aux usages du géographes tels que les SIG ou les outils de statistiques et d'enquêtes. Chacunes des Unités d'Enseignement (UE) qui sont à valider chaque semestre pour obtenir son diplôme de licence disposent d'enseignements obligatoires les comprenant. Trois problèmes majeurs s'imposent donc :

- Premièrement, l'utilisation du logiciel en lui-même : Selon le projet à réaliser, il existe des versions gratuites et payantes d'un même logiciel mais ces versions comportent des différences qui peuvent dans certains cas faire la différence sur le travail d'unE étudiantE. Plusieurs cas s'offrent aux étudiantEs, allant de tout réaliser avec ses camarades sur le même logiciel gratuit, à celui où l'étudiantE souhaite travailler sur une alternative payante qu'il estime meilleur pour son travail, en passant par celui où l'université dispose de la licence du logiciel pour les étudiantEs utilisable uniquement sur le campus. Dans le cas où c'est l'étudiantE qui doit utiliser la version payante, cette dernière sera à ses frais. Pour information un abonnement tarif étudiant à Adobe s'élève à 23,99 € par mois pour une seule année seulement et les tarifs augmentent l'année suivante. Une licence ArcGis Pro revient à 120 € pour une année.
- Le second problème est l'accès aux salles de cartographie/informatique trop compliquées et peu adaptées à la taille des promotions. Cela débouche sur des inégalités entre les niveaux au sein d'une même université, mais aussi entre les diverses formations proposées sur le territoire. Parallèlement, les salles disposant d'ordinateurs équipés de tous les logiciels utilisés par l'université et ayant une connexion internet stable, sont très prisées par les étudiantEs amenant alors à des conflits d'emploi du temps de la salle. Le matériel informatiques de ces salles est trop ancien, et les logiciels ne sont pas tenus à jour, bâtiment isolé du campus. La mise à neuf d'une telle salle représente un fort investissement financier, mais cet investissement serait un pas dans l'avancement de la qualité d'étude pour la discipline qui disposait d'un matériel apte à la formation qu'elle propose.
- Le dernier problème est le volet papeterie. Bien que moins coûteuse, cette dépense existe. Ce poste de dépense comprend les papiers calques et millimétrés, un compas, un normographe, des crayons, des feutres et des feutres fins à titre d'exemple. À cela s'ajoutent les manuels, évalués à 4 par année, pour approfondir les principaux axes de la discipline.

Focus : Le surcoût de la formation

L'AFNEG milite pour le renforcement des dispositifs de lutte contre la fracture numérique pour permettre de meilleures conditions d'étude. Pour un apprentissage des SIG plus égalitaires au sein des villes d'enseignement de géographie, l'AFNEG se positionne pour une meilleure considération des conditions d'apprentissage des outils numériques. Ces derniers sont rapidement devenus indispensables à la formation en géographie et font depuis la singularité de la filière géographique et la distinguent des autres formations de sciences humaines et sociales.

Les coûts liés à la pratique de terrain, bien que très variables à l'échelle nationale, sont particulièrement inégalitaires entre les établissements. Toutes les formations en géographie ne proposent pas des sorties terrain obligatoires pour l'obtention du diplôme. Or, pour l'étude de pratiques liées à l'usage des territoires et de leurs gouvernances, il semble indispensable que ces sorties soient maintenues et puissent être accessibles à l'ensemble des étudiantEs sans critère d'origine géographique ou de ressources financières. Lorsque les sorties de terrain ont lieu, et de manière obligatoire pour la validation d'une UE et pour l'obtention d'une licence de Géographie, des inégalités s'observent. Selon les sites d'étude, **des coûts supplémentaires jusqu'à plusieurs centaines d'euros, à la charge des étudiantEs**, sont pratiqués. Ces frais, illégaux, existent. Bien que réduits à plusieurs dizaines d'euros en licence, ces frais représentent des dépenses considérables pour les étudiantEs. D'après une enquête de l'AFNEG auprès de ses associations en 2019, ces frais sont particulièrement élevés pour les stages de terrain de plusieurs jours. Les frais supplémentaires **laissés à la charge de l'étudiantE représentent 30 € à 50 € par jour environ pour les stages de terrain de plusieurs jours**. Ces frais tombent entre 10 € et 15 € par jour pour les sorties à la journée. Cette somme comprend les frais de déplacement et/ou le repas. Selon les universités, plusieurs jours pendant l'année peuvent être dédiés à ces sorties, sans dédommagement financier des étudiantEs pour les frais avancés dans le cadre de ces sorties. L'AFNEG demande un meilleur cadrage dans l'application des sorties de terrain et dans leur prise en charge par l'université.

Focus : Le surcoût de la formation

Un dernier point à soulever concernant les études de géographies spécifiquement est celui de la mobilité que nous déjà avons abordé lors d'un point précédent dans sa généralité. La filière tend de plus en plus vers une professionnalisation des cursus en proposant toujours plus de formations disposant d'un stage obligatoire ou d'un système d'alternance. Véritable atout pour les étudiantEs qui en bénéficient d'un point de vue professionnel, il en résulte un coût lorsqu'il faut changer de territoire pour suivre le contenu de la formation. Lors des différentes enquêtes réalisées auprès des étudiantEs en géographie, ces dernierEs doivent opter pour un second logement et/ou s'ajoutent de lourds frais de transports à leur frais. **Nous alertons sur ces frais et demandons à ce que les formations qui proposent ces enseignements soient en mesure d'assumer les besoins de leurs étudiantEs pour leur bien-être et leur confort d'étude**, quand bien même que l'alternance dispose d'une grille de salaire.

Focus : La situation en Outre-Mer

La question des prix d'inscriptions à l'université pour les étudiantEs non français est plus que préoccupante : 2770€ en Licence et 3770€ en Master. Cependant il faut aussi s'interroger sur les conditions d'accès à l'enseignement supérieur et du coût de la rentrée **d'une partie de la population trop souvent mise à l'écart : la France d'Outre-Mer**. Les habitantEs des Outres-Mers subissent les effets de l'inflation en raison de leur position géographique par rapport au marché francophone voire mondial. L'inflation récente encore en hausse cause des situations où **les loyers peuvent atteindre 1,5 fois le prix d'un loyer médian en métropole sur un territoire où le marché est tendu**. Face à l'isolement des universités envers le territoire métropolitain, les filières locales sont entièrement bouché, les métropolitains voulant s'y rendre, ayant les moyens de faire le déplacement ne sont pas pris en dépit du nombre de places qui est réservée aux étudiantEs locaux qui n'ont pas les moyens de venir en métropole, laissant donc sur le côté de nombreuxSes candidatEs. **En 2020, le coût moyen pour un aller-retour dans les territoires d'Outre Mer était de 1330,07 € dont 2215 € pour la Nouvelle-Calédonie Nouméa et 506 € pour La Réunion Saint-Denis selon Air France (tarif étudiantE) et EasyJet. A savoir qu'unE étudiantE boursierE peut voir son vol aller-retour être pris en charge à 100 % et à 50% pour les non-boursierEs selon des critères très stricts.**

De ce fait, la situation hors métropole est critique et inquiétante. En réponse, en avril 2023 a été voté un projet de loi proposé au Sénat nommé "Projet de loi de finances pour 2023 : Outre-Mer". Ce projet représente un investissement de 350 millions d'euros afin d'aider les habitants des territoires hors de la métropole sur les problématiques de la vie courante dont celle du logement ce qui peut être un gros plus pour les étudiantEs.

Les revendications de l'AFNEG

Revendications liées à la vie courante

- mettre fin à la compétition entre les étudiantEs pour se trouver un logement (due aux dates d'admissions qui provoquent un rush de recherche de logement massif)
- leur permettre de vivre dans un environnement sain, sécurisé et apte à étudier
- l'accès à des équipements en état de marche utilisable sur le long terme et aux normes écologiques
- l'accès à une hygiène de vie saine et propre
- l'accès à des activités proches du lieu d'habitation valorisant l'intégration sociale dans les conditions du développement durable (potager commun en résidence, ateliers...)
- Des logements adaptés à toute situation de handicap
- Un accès aux transports en communs rapide et efficace ou une valorisation des mobilités douces
- mettre fin à la familiarisation
- prendre davantage en compte la territorialisation pour les jeunesses rurales
- ouvrir la bourse sur critères sociaux aux doctorantEs
- valoriser l'accès à la culture

Revendications liées à la santé

- augmenter le nombre de psychologues disponible pour les étudiantEs
- garantir des séances gratuites sur MonParcoursPsy sans nombre de séances limitées
- garantir un abonnement aux SSE pour les boursierEs

Revendications liées à la vie universitaire

- un accès aux SIG gratuit et à toute heure en accès libre
- donner des moyens financiers pour les universités afin de promouvoir les sorties de terrains et ne pas faire payer de frais ni aux enseignantEs ni aux étudiantEs
- Instaurer une cartotheque au sein des universités afin d'avoir un accès libre aux cartes

Méthodologie

FRAIS DE VIE COURANTE

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des frais de vie courante et de frais spécifiques de rentrée calculés pour le mois de septembre. Une moyenne des sommes obtenues est faite pour l'Ile-de-France et les autres régions, puis une pondération est faite par les effectifs d'étudiantEs de chaque territoire.

LE LOYER

L'indicateur est obtenu en étant basé sur les chiffres de la FAGE, complété par les villes ayant des formations en Licence de géographie. Ces données sont obtenues avec l'outil LocService de côte des loyers. Une moyenne est faite pour l'Ile-de-France avec un studio inférieur à 20 mètres carrés, et pour les autres régions, les données par villes sont calculées en faisant la moyenne d'un studio entre 20 et 30 mètres carrés et d'un T2 de moins de 30 mètres carrés, qui sont les formes de logement les plus utilisées par les étudiantEs dans les territoires ciblés. Les moyennes obtenues par villes et pour l'Ile-de-France sont ensuite pondérées par le nombre d'étudiantEs en géographie sur ces territoires.

LE RU

Le coût est calculé en prenant en compte le prix du ticket RU (3,30€), dans la mesure où l'étudiantE déjeune au RU en moyenne 5 fois par semaine. 20 tickets sont nécessaires pour un mois.

LES CONSOMMABLES

(alimentation, vêtements, hygiène, entretien, ordinateur)

Un panier alimentaire avec la composition d'un mois de repas est calculé, auquel les 20 tickets RU sont soustraits. Un kit d'hygiène et entretien, tenue vestimentaire et un ordinateur de 625 € avec une mensualité à taux 0 % sont pris en compte, selon les tarifs de Google shopping. La différence de prix d'ordinateur avec la FAGE s'explique par la nécessité d'avoir des supports suffisamment puissants pour supporter les logiciels nécessaires à l'enseignement de la cartographie.

Méthodologie

TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Ce coût est obtenu en faisant une moyenne des tarifs appliqués chez les trois principaux opérateurs porteurs d'une offre de téléphonie mobile et internet: Free, Orange et SFR.

LOISIRS

Deux éléments sont pris en compte. Les sorties dont la moyenne est estimée par l'Observatoire de la Vie Étudiante lors d'une enquête de 2010 et l'achat de deux livres dont le prix moyen est estimé à 11 €. Pour l'Île-de-France, l'écart du prix moyen entre l'Île-de-France et le reste de la France de l'INSEE est appliqué. La moyenne obtenue est pondérée.

TRANSPORTS

Ces dépenses sont calculées avec un abonnement aux transports en commun au "tarif étudiant" selon la moyenne d'Île-de-France et de 33 villes françaises. Ce coût est additionné à 5 aller-retours de 28km par mois pour lesquels les frais sont calculés selon le barème d'indemnités kilométriques 2020 (selon la distance moyenne domicile - lieu d'études donnée par l'INSEE, pour un trajet dans un véhicule personnel).

CVEC

Il s'agit d'un montant dont le tarif a été énoncé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation pour l'année 2023-2024.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Ce frais est la moyenne des offres de la mutuelle LMDE et de ses équivalences dans les mutuelles régionales.

ASSURANCE LOGEMENT

Il s'agit de la moyenne des différentes offres d'assurance habitation proposées par les mutuelles étudiantes pour un studio ou T1.

Méthodologie

FRAIS D'AGENCE

La moyenne des frais d'agence correspond aux plafonds prévus pour un logement de 20 mètres carrés, avec état des lieux. La moitié de ces frais peuvent être à la charge du loueur ou de la loueuse. Le coût a été calculé en faisant la moyenne pondérée des plafonnements de frais d'agence en régions et en Ile-de-France, selon la classification de 8, 10 ou 12 € de frais par mètre carré.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Le coût général, calculé par la FAGE, est un coût moyen des articles de base et d'un sac-à-dos, d'après Google shopping, après la réalisation d'une moyenne parmi 10 articles.

L'AFNEG ajoute à cela le prix moyen de l'ensemble des outils et ouvrages et cartes nécessaires à de bonnes conditions d'étude en géographie. Une moyenne a été effectuée sur 6 articles de chaque catégorie (ouvrages généralistes, ouvrages spécialisés, crayons, carnets, etc...). Les données liées aux sorties de terrain ont été mutualisées par une moyenne après interrogation de notre réseau.

RÉFÉRENCES

Août 2023 - FAGE - Indicateur du coût de la rentrée, édition 2023 ;

Août 2023 - ADOBE -
<http://www.adobe.com/fr/products/illustrator.html> ;

Août 2023 - FNAC - <https://www.fnac.com> ;

Août 2023 - GOOGLE -
http://www.google.fr/shopping?hl=fr_FR

Loisirs: <http://www.sne.fr/acces-au-livre-et-prix-du-livre> ;

Février 2021 - FAGE -
https://www.fage.org/ressources/documents/3/6654-20210208_DP_Enquete_Precarite_Menst.pdf ;

Printemps 2020 - OVE - http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/01/Brochure_Reperes_2020.pdf ;

CONTACTS

Angèle Hidiroglou

-

Présidente

Téléphone : 06 14 82 23 38

Mail : angele.hidiroglou@afneg.org

Morgan Cluis

-

**Vice-président en charge des
Affaires Académiques et Sociales**

Téléphone : 06 27 05 66 81

Mail : morgan.cluis@afneg.org